

OSEZ LE SALARIAT EN ELEVAGE OVIN



Sommet de l'élevage, le 7 octobre 2015



Le rapport au travail

- Chaque personne à une représentation différente du travail.
 - Elle n'y accorde pas la même importance, n'a pas les mêmes objectifs, ne donne pas le même sens
- Chaque personne vie le travail différemment
 - L'INRA a classé les éleveurs en 3 sous-types
 1. L'éleveur passion: valeur
 2. L'éleveur technique: Organisation, Planification, Méthodologie
 3. L'éleveur difficulté: perte de maitrise, souffrance, vision négative



Les questions qui conduisent au salariat

- Je suis débordé
- La charge de travail augmente
- L'entraide et la main d'œuvre informelle diminue
- Le risque en cas de maladie ou d'accident
- La gestion des aléas (techniques, climatiques, humains...)
- L'isolement



Le salarié pourquoi ?

- Création d'une nouvelle activité économique
- Progression de l'activité actuelle
- Réorientation de la production et progression de la performance
- Diminution de la pénibilité
- Dégagement du temps (professionnel, social, familial, loisirs...)



Evacuer les a priori

- Salarié = horaires normaux ≠ Agriculture
 - Nombreux secteurs identiques (soins, transports, restauration, commerce, tourisme, industrie 3*8...)

- L'annualisation et la modulation du travail



Qu'est-ce qu'il y a à faire et quand ?

Quelles sont les tâches ?

- Qui les effectue ?
- Quelle qualification pour les réaliser ?
- La ou les tâches peuvent elles être réalisées seules (autonomie) ?
- Quand doit on les réaliser ?
- Quels moyens (lieu, outils, supports...) ?



Les questions et les tâches

Les questions ?

- ❑ Quelles sont les tâches que je veux déléguer ?
- ❑ Qu'es ce que je ne veux plus faire ?
- ❑ Qui va manager le salarié
- ❑ Est-ce que j'ai une alternative au salariat ?

Les tâches confiées et le profil

- ❑ Quel est le profil de salarié (permanent, partagé, autonome) ?
- ❑ Quelles sont les tâches prioritaires affectées ?
- ❑ Les qualifications nécessaires et les compétences ?



L'organisation

- Les horaires, les jours
- Le travail de week-end
- Les congés
- Travailler seul/avec l'employeur/en équipe
- Le niveau d'expérience



Les obligations et les outils

Les obligations

- Législatives et sociales
- Aspects administratifs
- Aspects sécurité
- Aspects économiques

Les outils

- L'emploi direct
- L'emploi partagé (GE, GED, SR)



Ce que cela change pour moi ?

- Organiser et planifier pour que les autres fassent,
- Accepter de moins faire et de plus organiser le travail des autres,
- S'organiser soi-même,
- Faire une place au salarié, c'est modifier celle de tous les autres,



Ce que ça change pour moi ?

- Donner du sens au travail du salarié,
- Trouver une posture nouvelle (le relationnel)
- Remettre en cause des techniques qu'on pensait immuables,
- Générer des incidences sur les choix d'investissements.